

# ARTCI | INFOS

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL N°003 DE MARS 2024 / GRATUIT



**ACTU**

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : L'ARTCI POURSUIT SES MISSIONS DE CONTRÔLE

### ZOOM SUR

Compétences, bilan 2023 et perspectives 2024 de l'ARTCI

### CONSOMMATEURS

La portabilité des numéros mobiles

### COOPÉRATION

L'ARTCI et ICASA scellent leur partenariat

### ÉVÈNEMENT

L'IA au coeur du MWC 2024



# Journée Internationale des droits de la **Femme**

#Tousengagéspourlesdroitsdelafemme



# Sommaire

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Édito .....                          | 3  |
| Actu .....                           | 4  |
| Zoom sur .....                       | 9  |
| Évènement .....                      | 13 |
| Collaboration nationale .....        | 16 |
| Coopération internationale .....     | 17 |
| Espace consommateurs .....           | 18 |
| Innovation dans le monde .....       | 20 |
| Activités sociales de l' ARTCI ..... | 22 |
| Agenda .....                         | 24 |

## Édito



### Vers un avenir connecté et éthique : l'Intelligence Artificielle selon l'ARTCI

Le Mobile World Congress (MWC) est la plateforme de prédilection pour les dernières avancées dans le secteur des télécommunications et de la technologie mobile. Au cours de l'édition 2024 du MWC qui s'est tenu du 26 au 29 février 2024 à Barcelone (Espagne), l'intelligence artificielle (IA) s'est positionnée au cœur des innovations technologiques, reflétant une évolution significative dans la manière dont nous interagissons avec la technologie au quotidien.

En effet, les opérateurs de télécommunications ont dévoilé des réseaux plus intelligents et plus réactifs, grâce à l'IA. Ces réseaux peuvent désormais anticiper la demande, optimiser le trafic et renforcer la sécurité de manière proactive. L'IA joue un rôle crucial dans la gestion des vastes quantités de données générées par les utilisateurs, permettant une expérience utilisateur améliorée, avec des vitesses de connexion plus rapides et une latence réduite.

Le MWC 2024 a clairement montré que l'IA n'est plus une simple tendance technologique, mais un pilier fondamental de l'innovation, avec le potentiel de transformer tous les aspects de notre société. Des villes intelligentes aux industries automatisées, de l'éducation personnalisée à l'agriculture de précision, l'IA ouvre des possibilités infinies pour un avenir plus connecté, intelligent et inclusif.

Le MWC a donc constaté que l'IA représente une révolution sans précédent qui promet d'améliorer la qualité de vie, de dynamiser l'innovation et de transformer les industries. Cependant, son adoption généralisée soulève également des questions éthiques, sociales et réglementaires importantes que l'ARTCI s'engage à aborder avec rigueur et prudence.

Ainsi, à l'ARTCI, notre premier engagement est de veiller à ce que le développement de l'IA en Côte d'Ivoire se fasse dans un cadre éthique et responsable. Nous travaillons activement à l'élaboration de directives claires qui garantiront la transparence, l'équité et le respect de la vie privée dans l'utilisation de l'IA, tout en encourageant l'innovation et la compétitivité.

Nous sommes également conscients que l'avenir de l'IA dépend largement de notre capacité à former les talents de demain. C'est pourquoi l'ARTCI soutient des initiatives visant à intégrer l'enseignement de l'IA dans les programmes éducatifs, ainsi qu'à encourager la recherche et le développement par des partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les institutions académiques.

Dans notre démarche, l'accès à une infrastructure numérique robuste est un prérequis pour exploiter pleinement le potentiel de l'IA. C'est pourquoi, conformément à ses missions, l'ARTCI veille à améliorer la connectivité sur tout le territoire, en veillant à ce que chaque Ivoirien puisse bénéficier des avancées offertes par l'IA, réduisant ainsi la fracture numérique.

L'IA ne connaît pas de frontières, et sa gouvernance exige une collaboration internationale. L'ARTCI joue un rôle actif sur la scène internationale, partageant des connaissances, des meilleures pratiques et en participant à l'élaboration de normes qui façonneront l'avenir de l'IA à l'échelle mondiale.

En tout état de cause, notre vision à l'ARTCI est celle d'un avenir où l'IA enrichit la société ivoirienne dans son ensemble, favorisant l'inclusion, l'innovation et le bien-être. Nous sommes déterminés à guider le développement de l'IA afin qu'elle reflète nos valeurs, renforce notre économie et améliore la vie de tous les Ivoiriens.

En conclusion, l'ARTCI s'engage à être à l'avant-garde de l'adoption de l'IA en Côte d'Ivoire, en veillant à ce que cette transition se fasse de manière éthique, responsable et inclusive. Ensemble, explorons les possibilités infinies offertes par l'IA, tout en construisant un avenir numérique qui profite à tous.

**Namahoua Touré**  
Directeur Général de l'ARTCI

## Protection des données personnelles : L'ARTCI poursuit ses missions de contrôle



**L' Autorité de Régulation des Télécommunications/ TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)** poursuit ses missions de contrôle en matière de protection des données à caractère personnel.

En effet, l'autorité de protection avait annoncé lors d'une conférence de presse en juillet 2022, des missions de contrôle en matière de protection des données personnelles en trois phases, sur toute l'étendue du territoire national, après l'identification de 14 entreprises à contrôler. La première étape s'est déroulée dans le dernier trimestre de l'année 2022. Une seconde phase plus vaste s'est ouverte en septembre 2023 et prendra fin en juin 2024. La dernière étape de ce programme de contrôle est prévue au dernier semestre de l'année 2024.

Ces missions, menées dans les principales villes du territoire national (Abidjan, Korhogo, Bouaké, San Pédro, Yamoussoukro), visent à garantir le respect de la loi et à protéger les droits des citoyens.

Les entreprises contrôlées sont issues de tous les domaines de l'activité économique, notamment :

- L'hôtellerie ;
- La banque et les finances ;
- Les assurances ;
- Les concessionnaires de services publics ;
- L'agro-industrie ;
- La santé ;
- Les cabinets de recrutement et de formation ;
- La sécurité électronique et informatique ;
- Etc.

L'ARTCI, en sa qualité d'Autorité de Protection des Données Personnelles, est amenée à effectuer des contrôles qui peuvent s'effectuer de différentes manières :

- **Contrôle sur place** : Visite des locaux de l'entreprise pour examiner les procédures et les documents relatifs au traitement des données.
- **Contrôle sur pièces** : Demande de documents à l'entreprise pour analyse.

• **Contrôle sur audition** : Entretien avec les responsables du traitement des données.

• **Contrôle en ligne et contrôle inopiné.**

L'objectif est de s'assurer que les entreprises et organisations respectent les obligations légales en matière de traitement des données personnelles. Tous les contrôles sont réalisés par des agents assermentés de l'ARTCI et dans le respect de la confidentialité.

Les contrôles déjà réalisés ont abouti à des résultats concrets :

• **Sensibilisation** : Les actions de l'ARTCI ont permis de sensibiliser les entreprises et les citoyens à l'importance de la protection des données personnelles.

• **Mise en conformité** : De nombreuses entreprises ont entamé des démarches de mise en conformité à la suite des contrôles de l'ARTCI.

• **Sanctions** : Des mises en demeure et des avertissements ont été adressés aux entreprises ne respectant pas la loi. L'ARTCI s'engage à poursuivre ses efforts pour garantir la protection des données personnelles en Côte d'Ivoire.

## Mise en conformité : Quelles sont les étapes clés ?

La mise en conformité est un enjeu crucial pour toute entreprise établie sur le territoire ivoirien. Encadrée par la **Décision n°2017-0354 de l'ARTCI**, la procédure se déroule en plusieurs étapes clés.



**En suivant ces étapes clés, les entreprises peuvent s'assurer de leur mise en conformité et protéger les données personnelles de leurs clients et collaborateurs.**



## Rappel des dispositions légales sur la protection des données à caractère personnel

L'ARTCI, autorité de protection des données à caractère de Côte d'Ivoire, rappelle aux Responsables du traitement et Correspondants à la protection des données à caractère personnel leurs obligations en matière de communication de documents.

En effet, l'article 42 de la Loi n°2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel, dispose que « le Responsable du traitement est tenu d'établir un rapport annuel pour le compte de l'autorité de protection des données sur le respect des dispositions annoncées à l'article 41 de la présente Loi. ».

Aussi, l'article 13 al. 2 de l'Arrêté n°511/MPTIC/CAB du 11 novembre 2014 portant définition du profil et fixant

les conditions d'emploi du Correspondant à la protection des données à caractère personnel, dispose que « Le Correspondant à la protection des données à caractère personnel produit en fin d'année un rapport de ses activités, qu'il présente au Responsable du traitement et expédie copie à l'ARTCI pour information. »

En application de ces dispositions, ces rapports doivent être transmis à l'ARTCI, au plus tard le 31 mars de l'année suivant l'exercice écoulé, au risque de sanctions pour refus de communication à l'Autorité de Protection de documents utiles à ses missions, conformément à l'article 45 de la Loi no 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel.

## Loi Postale / Loi sur la protection des données personnelles : Yango en route pour sa mise en conformité



**M**adame **Namahoua Touré**, Directeur Général de l'ARTCI a reçu le jeudi 08 février 2024 une délégation de la société YANGO, conduite par son vice-président, **Raley White**. Cette audience visait à faire le point sur l'évolution des activités de YANGO en Côte d'Ivoire et à discuter de l'état d'avancement de sa demande d'autorisation pour la fourniture d'activités postales et sa mise en conformité en matière de données personnelles.

Lancée en Côte d'Ivoire en 2022, YANGO a connu une croissance fulgurante, devenant l'application de transport la plus populaire du pays avec plus de 9 millions d'utilisateurs mensuels. Hormis Abidjan, la société a également étendu ses activités à d'autres villes ivoiriennes telles que Bouaké, Yamoussoukro, San-Pédro et Korhogo. YANGO a aussi mis en œuvre l'activité YANGO DELI et maintenant YANGO DELIVERY pour laquelle elle sollicite une autorisation auprès de l'ARTCI. Il faut noter que YANGO DELIVERY

fait des activités de collecte et de livraison de colis et de marchandises au travers d'une plateforme électronique. Ces activités requièrent une autorisation de l'ARTCI.

Sur l'évolution du traitement de leur dossier, les responsables de la société YANGO ont été rassurés par l'ARTCI de son bon déroulement en raison de la complétude du dossier. La société a également fait des progrès significatifs dans sa mise en conformité en matière de données personnelles, avec un audit et une formation déjà achevés.

La rencontre entre YANGO et l'ARTCI s'inscrit dans la politique de l'ARTCI visant au renforcement des échanges entre le régulateur et les acteurs des marchés régulés pour un meilleur accompagnement dans l'exercice de leurs activités, dans le respect des dispositions réglementaires.

## Inclusion numérique : L'ARTCI soutient les initiatives du RIFEN pour la promotion des femmes dans le numérique

Le Réseau International des Femmes Expertes du Numérique (RIFEN) a donné le coup d'envoi de la deuxième édition de son programme annuel de sensibilisation grand public pour les jeunes filles dans les TIC, dénommé RIFEN TOUR4GIRLSinICT-2024. La cérémonie de lancement s'est déroulée le 06 mars 2024 à l'école supérieure africaine des TIC (ESATIC) en présence de nombreuses personnalités.

### Un programme ambitieux pour inspirer et encourager les jeunes filles

Cette année, le RIFEN TOUR met l'accent sur la sensibilisation des jeunes filles élèves et étudiantes en situation de handicap. L'objectif est de les informer sur les avantages du numérique et les opportunités qu'offrent les TIC, de susciter leur engouement pour les différents métiers du secteur et de les encourager à développer des compétences numériques dès leur plus jeune âge.

### Un engagement fort pour l'inclusion numérique des femmes

Lors des allocutions **Mme Bessou Régina Fleur**, Présidente du RIFEN, a souligné l'importance des métiers du numérique, qui sont de vrais pourvoyeurs d'emplois. Elle a encouragé les jeunes filles à rejoindre le RIFEN pour profiter de ses nombreux avantages notamment le mentorat aujourd'hui très essentiel pour favoriser le leadership des jeunes filles professionnelles et étudiantes dans le secteur.

**Mme N'Dakon Aline Moularé**, représentante de la Marraïne **Mme Namahoua Touré** Directeur Général de l'ARTCI, a réaffirmé au nom de **Mme Touré** l'engagement de l'ARTCI à promouvoir la diversité dans le secteur numérique : « il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à promouvoir l'inclusion des femmes dans le secteur des TIC. Cela pourrait impliquer des initiatives telles que des programmes de sensibilisation et de formation spécifiquement ciblés sur les femmes, des mesures visant à réduire les écarts de genre dans l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, ainsi que des politiques de recrutement et de promotion favorisant la diversité et l'égalité des sexes. »

**M. Olivier Avoa**, représentant du Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation **Monsieur Ibrahim Kalil Konaté**, a exprimé sa gratitude au RIFEN pour son initiative et s'est engagé à soutenir les efforts pour l'inclusion numérique des femmes et des jeunes filles dans notre pays, en créant un environnement plus inclusif et équitable pour tous.



Il faut noter que cette année ce programme se déroulera en 3 phases.

#### ► Campagne de sensibilisation itinérante

Des sessions de sensibilisation, des ateliers pratiques, des journées portes ouvertes et des jeux éducatifs seront organisés dans les établissements à travers le pays. Ce programme se déroulera dans les villes de Grand-Bassam (22 mars), Bonoua (12 avril) et Yamoussoukro (18 avril).

#### ► Dialogue ouvert

Un dialogue ouvert sur le thème « **L'ACCESSIBILITÉ AUX TIC DES FEMMES ET JEUNES FILLES : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS** » sera organisé du 29 avril. Des experts, des leaders d'opinion et des représentants de l'industrie animeront des discussions approfondies sur les enjeux liés à l'inclusion numérique des femmes et des jeunes filles. Une mention spéciale sera mise sur la promotion de l'inclusion numérique des femmes et des jeunes filles en situation de handicap. **Mme Doreen Bogdan-Martin**, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et plusieurs personnalités sont attendues à cet événement.

Une session spéciale du RIFEN TOUR avec les jeunes filles en situation d'handicap physique se tiendra le 30 avril.

#### ► Symposium International sur l'Autonomisation Numérique des Femmes (SIAF.N)

La première édition du SIAF.N se tiendra entre juin et août 2024 sur le thème « **COMPÉTENCES NUMÉRIQUES FÉMININES ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES, UNE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE** ». L'objectif du SIAF.N est de redonner une place de choix aux femmes et aux jeunes filles dans leur autonomisation au travers du numérique.

## Dispositif Cybercan 23 : Un bilan positif pour la sécurité numérique de la CAN

Le dispositif Cybercan 23, mis en place par l'ARTCI pour la sécurité numérique de la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN) 2023, a été un franc succès. Ce dispositif, premier du genre dans l'organisation de compétitions sportives majeures en Côte d'Ivoire, a permis d'assurer la protection des données des citoyens et de sécuriser les réseaux et systèmes d'information sensibles pendant la compétition.

### Une approche méthodologique d'analyse des risques

Le dispositif Cybercan 23 a été conçu à partir d'une approche méthodologique d'analyse des risques. Cette approche a permis d'identifier les axes prioritaires de sécurisation, les actifs essentiels à superviser, les acteurs menaçants, ainsi que les types de vulnérabilités les plus critiques.

### Des capacités opérationnelles à la pointe

Le dispositif Cybercan 23 était composé de plusieurs modules permettant :

- une veille et un monitoring sur les sites et applications web critiques ;
- Une cartographie et un audit des applications, réseaux et systèmes critiques liés à l'organisation de la CAN23 ;

- la supervision de la sécurité des adresses IP hébergées sur le territoire national ;
- des cyberpatrouilles permanentes ;
- l'analyse des logiciels et codes malveillants ;
- le signalement en ligne des incidents, vulnérabilités et cybercrime ;
- l'analyse et le partage du renseignement cyber ;
- un canal sécurisé de communication avec les autorités en charge de la sécurité.

### Un bilan positif

Le bilan du dispositif Cybercan 23 est positif. Le dispositif a permis de :

- Détecter plusieurs cyberattaques ;
- Identifier et corriger plusieurs vulnérabilités ;
- Sensibiliser les acteurs clés aux risques cyber ;
- Renforcer la collaboration entre les acteurs de la cybersécurité.

### Un modèle pour l'avenir

Le succès du dispositif Cybercan 23 en fait un modèle pour l'organisation de futures compétitions sportives majeures. Le dispositif a permis de démontrer l'importance de la cybersécurité dans la protection des données et des systèmes d'information.

#### 17 rapports d'analyse de vulnérabilités critiques

transmis aux propriétaires des ressources impactées et corrigées

#### 7887 événements de cybersécurité

détectés et analysés en continu 24/7

#### 1449 infections de logiciels malveillants

détectées et mitigées



#### 10 incidents de cybersécurité majeurs

enregistrés et traités

#### 40 supports de sensibilisation et de prévention des risques de sécurité en ligne

publiés sur les réseaux sociaux

#### 14.476 personnes impactées

impactées par notre campagne de sensibilisation en ligne

#### 20 relais média du programme

enregistrés dans la presse en ligne, radio, papier et télévisuelle



## ZOOM SUR

## Compétences, bilan 2023 et perspectives 2024 de l'ARTCI

L'année 2023 a été marquée par des réalisations significatives pour l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) dans son engagement à accélérer la transformation numérique

et renforcer la confiance numérique dans le pays. Voici un bilan résumé des activités menées par l'ARTCI, suivi des perspectives pour l'année 2024, dans chacun de ses domaines de compétence.

## AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC

L'ARTCI est chargée des missions juridiques, économiques et techniques permettant de garantir les conditions d'un développement pérenne du secteur des Télécommunications/TIC tout en préservant les intérêts de l'ensemble des parties prenantes : consommateurs, opérateurs et État. À ce titre, elle assure les responsabilités suivantes :

- **Gestion des ressources rares** : l'ARTCI est affectataire des fréquences de télécommunications qu'elle assigne aux acteurs du secteur ainsi que les ressources en numérotation, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires.
- **Gestion de la concurrence** : l'ARTCI prend toutes mesures propres à garantir l'exercice d'une concurrence effective, loyale, et durable.
- **Gestion des litiges** : l'ARTCI connaît et règle en premier ressort les litiges du secteur des Télécommunications/TIC.
- **Gestion des habilitations** : l'ARTCI instruit les dossiers de demande de licences, délivre les autorisations et agréments de fourniture et de prestation de service et homologue les équipements de télécommunications.

## Bilan des activités 2023

- Adoption la décision N° 2023-0966 définissant les modalités d'attribution des codes USSD pour la fourniture de service à valeur ajoutée ;
- Mise en œuvre du Règlement CEDEAO n° C/REG.21/12/17 relatif à l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles dans l'espace CEDEAO ;
- Lancement de l'observatoire cartographique des données du secteur ;
- Élaboration d'une stratégie d'amélioration continue de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile ;
- Enquête de mesure de société de l'information (MSI), auprès des populations ;
- Autorisations de nouveaux acteurs sur le marché ;
- Assignation des ressources rares ;
  - Attribution de numéros ;
- Homologation des équipements terminaux ;
- Opérations de contrôle sur les cartes SIM ;
- Contrôle relatif à la fraude sur le service internet.

## Perspectives de l'année 2024

- Mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de la qualité de service des réseaux mobiles à travers notamment :
  - Réalisation de deux (2) campagnes d'audit réglementaire de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile ;
  - Acquisition d'outils et plateformes de contrôle de la qualité de service des réseaux de télécommunications ;
  - Mise en place d'un centre de suivi de la performance et de la qualité de service des réseaux de télécommunications.
- Réforme du processus d'identification des abonnés et des cybercafés ;
- Mise en place d'un laboratoire d'homologation et la mise en œuvre du marquage des équipements terminaux ;
- Mise en place d'un cadre de Régulation par la donnée ;
- Renforcement du partage d'infrastructures ;
- Démocratisation de l'Internet par une tarification encore plus abordable ;
- Réalisation d'études économiques et prospectives.

## Indicateurs clés du marché ivoirien des Télécommunications en 2023

Chiffre d'affaires :  
**1 220 milliards de FCFA**  
Investissements :  
**244 milliards de FCFA**  
Nombre d'emplois directs :  
**2 937**

Nombre d'abonnés téléphonie mobile :  
**53,6 millions**  
Nombre d'abonnés téléphonie fixe :  
**244 400**  
Nombre d'abonnés internet mobile :  
**29,2 millions**

Nombre d'abonnés internet fixe :  
**424 900**  
Nombre d'abonnés mobile money :  
**25,2 millions**

### AUTORITÉ DE RÉGULATION EN MATIÈRE POSTALE

L'ARTCI est chargée des missions juridiques, économiques et techniques permettant de garantir les conditions d'un développement pérenne du secteur postal tout en préservant les intérêts de l'ensemble des parties prenantes: Consommateurs, opérateurs et État. À cette fin, les responsabilités de l'ARTCI sont :

- **Gestion des habilitations** : l'ARTCI instruit les dossiers de demande de droits d'exercice, délivre les autorisations et agréments de fourniture et de prestation de service et homologue les équipements postaux. Elle veille également au respect des obligations du cahier des charges par les opérateurs autorisés.
- **Gestion de la mise en œuvre du Service Postal Universel (SPU)** : l'ARTCI propose et assure le contrôle des normes de qualité minimale des prestations fournies au titre du SPU, et définit la structure, les conditions et les modalités de fixation de leurs tarifs. Elle est également chargée de recouvrer auprès des opérateurs exerçant une activité postale, une contribution au financement du SPU à hauteur de 3% de leur chiffre d'affaires.
- **Gestion des litiges**, l'ARTCI connaît et règle en premier ressort les litiges du secteur postal.

#### Bilan des activités 2023

- Réalisation de l'étude sur le bilan de la régulation postale en Côte d'Ivoire depuis 2014 ;
- Élaboration d'un protocole de contrôle des obligations, de contrôle de suivi de la mise en œuvre du SPU ;
- Réalisation des missions de contrôle du droit d'exercices et du respect des obligations des autorisations ;
- Délivrance d'autorisations à 3 opérateurs privés (LOGISTICA ; EAZYGO-CI et DHL INTERNATIONAL).

#### Perspectives de l'année 2024

- Moderniser le cadre réglementaire postal ;
- Poursuivre l'assainissement du secteur postal ;
- Finaliser le cadre réglementaire de fourniture des activités de livraison urbaine ;
- Élaborer un projet de stratégie de développement du secteur postal ivoirien ;
- Élaborer un guide de qualité de service pour les services soumis à autorisation ;
- Réaliser l'étude relative à la mise en place de boîtes aux lettres ;
- Mettre en œuvre le protocole de contrôle de la qualité des services postaux ;
- Accompagner la Poste de Côte d'Ivoire et les opérateurs postaux privés à la mise en place de comptabilité analytique réglementaire.

### AUTORITÉ NATIONALE DE CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

L'ARTCI est chargée de définir et faire appliquer le cadre juridique et technologique nécessaire à la certification et à la signature électronique sur le territoire national. Son rôle est de garantir la sécurité, la fiabilité et la traçabilité des transactions électroniques entre les administrations, les entreprises et les particuliers. À ce titre, l'ARTCI a déployé :

- Une INFRASTRUCTURE À CLÉ PUBLIQUE OU PKI (Public Key Infrastructure).
- Une PLATEFORME DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE gratuite pour l'administration.

#### Bilan des activités 2023

- Mise en place de la PKI Racine Nationale de la Côte d'Ivoire ;
- Agrément de quatre (4) Prestataires de Service de Certification Electronique (PSCE) ;
- Intégration de 5 administrations publiques à la plateforme de signature électronique ;
- Nombre de certificats électroniques délivrés : **448** ;
- Documents administratifs électroniques signés : **972 420**.

#### Perspectives de l'année 2024

- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la PKI racine nationale et de la plateforme de signature électronique ;
- Intégrer de nouveaux ministères clés à la plateforme de signature électronique (MCLU, MENA).

### AUTORITÉ DE CRYPTOLOGIE

L'ARTCI est chargée des missions juridiques, économiques et techniques permettant de garantir l'intégrité, l'authenticité et la confidentialité des transactions électroniques.

#### Bilan des activités 2023

- Réalisation de corpus documentaires pour la mise en place de l'archivage électronique et de la cryptologie en Côte d'Ivoire ;

#### Perspectives de l'année 2024

- Mettre en place les écosystèmes de l'archivage électronique et de la cryptologie en Côte d'Ivoire ;
- Finaliser l'évaluation du marché de la certification électronique, de l'archivage électronique et de la cryptologie ;

## AUTORITÉ DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

l' ARTCI s'assure que le traitement des Données à Caractère Personnel et l'usage des technologies numériques ne portent pas atteinte ou ne comportent pas de menace pour les libertés et la vie privée des personnes établies sur le territoire national. À ce titre, l' ARTCI est investie de quatre (04) missions principales suivantes :

- **Information et sensibilisation** : l' ARTCI mène des actions de communication grand public à travers la presse, son site web, sa présence sur les réseaux sociaux ou en mettant à disposition des outils pédagogiques pour que les personnes connaissent leurs droits.
- **Protection des droits** : l' ARTCI veille à ce que les citoyens exercent tous leurs droits relatifs à la protection des Données à Caractère Personnel.
- **Mise en conformité** : l' ARTCI conseille les entreprises et organismes dans leur processus de mise en conformité qui peut représenter un indicateur de bonne gouvernance, répondre à l'enjeu de réputation, accroître la confiance et constituer un avantage concurrentiel.
- **Contrôle et sanction** : le contrôle est le moyen d'intervention de l' ARTCI auprès des responsables de traitement de données personnelles dans les entreprises et organismes pour s'assurer du respect de la Loi. En cas de manquements constatés, elle peut prononcer à l'égard des responsables de traitements des sanctions administratives et/ou pécuniaires.

### Bilan des activités 2023

- Autorisations délivrées : **1 589** ;
- Récépissés de déclaration délivrée : **10** ;
- Avis : **9** ;
- Contrôles effectués : **19** ;
- Décisions de sanction : **13** ;
- Plaintes reçues : **305** ;
- Correspondants personne morale : **250** ;
- Correspondant personne physique : **06**.

### Perspectives de l'année 2024

- Organisation du hackathon et de la conférence internationale dans le cadre de la célébration des 10 ans de la protection des données personnelles ;
- Mise en service de la plateforme de certification des demandeurs d'agrément ;
- Finalisation de l'étude sur les technologies avancées ;
- Contrôle en ligne des sites web ;
- Poursuite de la mise en conformité des entreprises privées, des administrations publiques et les institutions de la République ;
- Poursuite du programme de contrôle 2023 et préparation du programme annuel pour l'exercice 2024 ;
- Mise en place d'une procédure d'instruction des plaintes et des réclamations en matière de protection des données personnelles.

## GESTION DES NOMS DE DOMAINE .CI

l' ARTCI est le bureau d'enregistrement des noms de domaine et des adresses Internet en Côte d'Ivoire, auprès des instances internationales.

### Bilan des activités 2023

- Nombre total de noms de domaine actifs: 19970 ;
- Transmission du projet d'arrêté portant adoption des règles d'attribution et de gestion des noms de domaine internet de premier niveau de la côte d'ivoire « .ci ».

### Perspectives de l'année 2024

- Faire adopter par arrêté ministériel de la charte de nommage des noms de domaines ;
- Déployer la chaîne de confiance au niveau national du DNSSEC ;
- Atteindre à court terme 25 000 de noms de domaine en «.CI» actifs ;
- Accréditer de nouveaux Registrars pour la délivrance des noms de domaines «.ci» ;
- Garantir la haute disponibilité des services du «.CI ».



### CYBERSÉCURITÉ

Le CI-CERT (Côte d'Ivoire Computer Emergency Response Team) créé au sein de l' ARTCI, est le centre national de veille et de réponse aux incidents de sécurité Informatique, répondant aux exigences d'un centre d'opérations de sécurité.

#### Bilan des activités 2023

- Participation permanente aux travaux du comité miroir national ISO/IEC JTC1 SC27 ;
- Participation aux activités du CNDIGIT sur l'UPP-DIN (Développement d'Infrastructure Numérique) et l'UPP-SEN (Sécurisation de l'Espace Numérique), notamment sur les projets de construction d'un datacenter national, de création de l'Agence Nationale de Cybersécurité, de mise en place d'un SOC national et de mise en œuvre de la stratégie nationale de la cybersécurité.

#### Perspectives de l'année 2024

- Améliorer la sécurité des systèmes d'information du secteur public ;
- Renforcer la protection et la résilience des infrastructures critiques nationales ;
- Développer la culture nationale de la cybersécurité.

### SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES RÉSEAUX

L' ARTCI audite les systèmes d'informations des entreprises privées et publiques, afin de protéger les infrastructures critiques nationales.

#### Bilan des activités 2023

- Audits de sécurité des systèmes d'information de la Direction Générale des Impôts (DGI) de CI-ENERGIES et de la SODEFOR ;
- Accompagnement de la GESTOCI, de l'ANAC et du Ministère de la Fonction Publique pour la mise en œuvre des recommandations des audits de sécurité de l' ARTCI ;
- Réalisation de corpus documentaires pour la mise en place de l'écosystème des audits de sécurité en Côte d'Ivoire.

#### Perspectives de l'année 2024

- Faire adopter les projets de décision des Prestataires d'Audits de Sécurité des systèmes d'Information (PASSI);
- Accompagner l'administration publique à la mise en œuvre de la politique de Sécurité adoptée par décret au N°2021- 915 du 22 décembre 2021 ;
- Organiser des ateliers de sensibilisation pour le Référentiel Général de Sécurité des Systèmes d'Information (RGSSI) acteurs de l'écosystème.

### GESTION DU POINT D'ÉCHANGE INTERNET (CIVIX)

L' ARTCI gère le Point d'Échange Internet de la Côte d'Ivoire chargé d'améliorer la connectivité Internet en Côte d'Ivoire.

#### Bilan des activités 2023

- Evolution du niveau de Trafic internet national en 2023 passant de 3G à 6G ;
- Migration du port de 1G de MTN CI à 10G ;
- Organisation d'un atelier de renforcement des capacités techniques du Comité de concertation du CIVIX (CoCIVIX) ;
- Participation du CIVIX aux Forums africain des points d'échange Internet (AFPIF) et européen des Points d'échange Internet (EURO-IX) ;
- Étude de faisabilité pour la création de deux (02) points d'échange internet dans les villes de Korhogo et San-Pédro.

#### Perspectives de l'année 2024

- Accroître le trafic internet national à 10 Gb/s ;
- Héberger des contenus NETFLIX au CIVIX ;
- Garantir la haute disponibilité des services du CIVIX ;
- Faire du CIVIX, un point d'échange internet sous-régional.

## ÉVÈNEMENT

## Mobile World Congress (MWC) 2024 : Vitrine des innovations et tendances de la technologie mobile et de l'intelligence artificielle (IA)

L'édition 2024 du Mobile World Congress (MWC) s'est déroulée du 26 au 29 février 2024 à Barcelone, en Espagne. Le MWC est un événement annuel de l'industrie des télécommunications et de la technologie mobile, attirant des participants du monde entier pour explorer les dernières innovations, discuter des tendances émergentes et collaborer sur l'avenir de la connectivité. MWC 2024 a enregistré la participation de plus de 101 mille visiteurs et de plus de 2700 exposants, sponsors et partenaires en provenance de 205 pays et territoires. L'ARTCI était représentée au MWC 2024 au plus haut niveau par **Docteur Diakité Coty Souleïmane** (Président du Conseil de Régulation), **Monsieur Diawara Mounir** (Membre du Conseil de Régulation) et **Madame Namahoua Touré** (Directeur Général). **Monsieur Boni Arthur** (Chef de service) a également pris une part active aux travaux. Les points clés à retenir de MWC 2024 sont exposés ci-après.

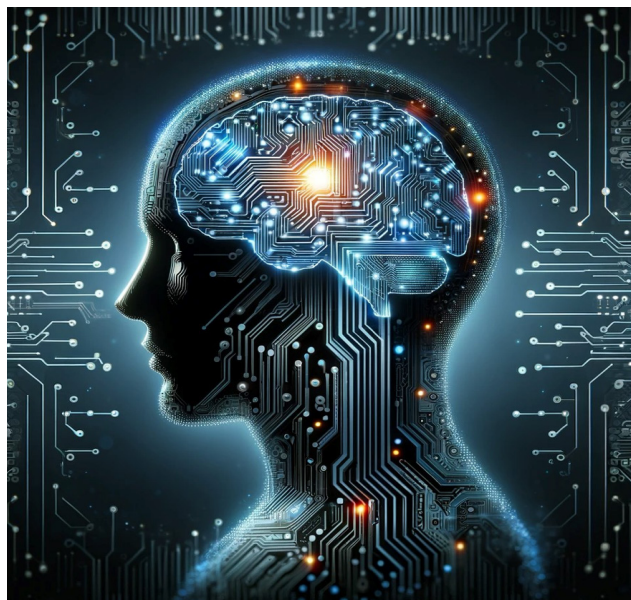
### AVANCÉES SIGNIFICATIVES EN IA ET MACHINE LEARNING

L'intelligence artificielle (IA) et le machine learning (apprentissage automatique) ont été au centre des discussions, avec des applications allant de l'amélioration de l'expérience utilisateur dans les smartphones à des solutions avancées pour les réseaux de télécommunications. L'IA et le machine learning sont étroitement liés, mais ils ne sont pas identiques. Ces technologies promettent d'accroître l'efficacité et d'ouvrir de nouvelles possibilités dans divers secteurs.

L'IA est un domaine large qui englobe la création de machines capables de réaliser des tâches qui nécessiteraient normalement l'intelligence humaine. L'objectif de l'IA est non seulement de simuler ou de dépasser l'intelligence humaine, mais aussi d'optimiser l'efficacité et la précision des tâches exécutées. Un exemple clé d'IA dans notre vie quotidienne est l'assistant virtuel (comme Siri d'Apple, Google Assistant de Google, et Alexa d'Amazon) dont le fonctionnement nécessite :

- La compréhension du langage naturel et la reconnaissance vocale,
- L'apprentissage automatique de nouvelles requêtes,
- La capacité de prise de décision pour faire des recommandations, et
- L'interaction personnalisée pour ajuster les réponses selon les préférences et habitudes de l'utilisateur.

Le machine learning est une sous-catégorie de l'IA qui se concentre sur la création de systèmes capables d'apprendre à partir des données. Au lieu d'être explicitement programmés pour effectuer une tâche spécifique, les



systèmes de machine learning utilisent des algorithmes pour analyser et apprendre à partir des données, améliorant ainsi leur performance sur une tâche donnée avec le temps. Le machine learning est au cœur de nombreuses applications d'IA contemporaines, permettant aux machines d'extraire des modèles et de faire des prédictions basées sur les données. Des exemples de machine learning sont :

- Les systèmes de recommandations (utilisés par Netflix, Amazon ou Facebook) qui suggèrent des contenus audiovisuels ou des produits sur la base des préférences des utilisateurs, et
- La reconnaissance d'image, où les systèmes d'IA sont entraînés à identifier et classer des objets dans des images ou des vidéos.

### IA ET 5G

L'intelligence artificielle (IA) et la 5G forment une combinaison puissante qui promet de transformer de nombreux secteurs, en apportant des améliorations significatives en termes de vitesse, d'efficacité et de capacités. Ces deux technologies interagissent et se complètent mutuellement pour offrir le potentiel de révolutionner la façon dont nous vivons et travaillons.

**Accélération et efficacités améliorées :** combinée avec l'IA, la 5G traite et analyse des quantités massives de données en temps réel, grâce à sa vitesse de connexion supérieure et sa latence réduite, permettant des applications telles que la conduite autonome, la surveillance en temps réel et la maintenance prédictive dans l'industrie.

**Amélioration des services et expériences utilisateurs :** avec la réalité augmentée (RA) et la réalité virtuelle (RV), par exemple, la combinaison de l'IA et de la 5G permet des expériences plus immersives et interactives et ouvre la voie à des applications éducatives, de divertissement et de formation plus sophistiquées.

**Connectivité IoT et gestion des réseaux :** la 5G est essentielle pour l'Internet des objets (IoT), pour connecter un grand nombre d'appareils simultanément. L'IA joue un rôle crucial dans la gestion de ces réseaux d'appareils, en optimisant le trafic, en prévenant les pannes et en assurant la sécurité.

**Secteurs Transformés par l'IA et la 5G :** plusieurs secteurs sont particulièrement susceptibles de bénéficier de l'intégration de l'IA et de la 5G, notamment :

- **La santé** avec La télémédecine, le suivi à distance des patients et les interventions chirurgicales assistées par robot.
- **Le transport** avec les véhicules connectés et autonomes capables de communiquer en temps réel, améliorant la sécurité et l'efficacité sur les routes.
- **L'industrie :** l'IA et la 5G permettent une automatisation plus intelligente, une maintenance prédictive et une chaîne d'approvisionnement optimisée.

## DURABILITÉ ET TECHNOLOGIE VERTE

La durabilité et la technologie verte représentent des efforts croissants pour développer et utiliser des technologies de manière à réduire l'impact environnemental, économiser l'énergie, et préserver les ressources naturelles pour les générations futures. Ces développements reflètent une prise de conscience croissante de l'importance de l'écologie dans le secteur technologique pour relever les défis environnementaux actuels, y compris le changement climatique, la perte de biodiversité, et la pollution. De nombreux exposants ont présenté des solutions dans plusieurs domaines clés où la durabilité et la technologie verte jouent un rôle essentiel notamment :

- **L'énergie renouvelable** avec transition vers des sources d'énergie comme le solaire, l'éolien, l'hydroélectrique, et la biomasse.
- **L'efficacité énergétique** avec l'isolation avancée des bâtiments, les appareils à faible consommation d'énergie, et les véhicules électriques.
- **La gestion durable** des déchets pour minimiser le volume de déchets envoyés aux décharges et transformer les déchets en ressources.
- **L'agriculture durable** pour augmenter l'efficacité de la production alimentaire tout en minimisant les dommages environnementaux.
- **Les bâtiments écologiques ou «verts»** conçus pour réduire l'impact environnemental en optimisant l'utilisation des ressources.
- **La mobilité durable** avec des modes de transport moins polluants pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles et améliorer la qualité de l'air en zone urbaine.
- **L'informatique verte** avec des datacenters économes en énergie, le recyclage des équipements, et des logiciels qui réduisent la consommation d'énergie des appareils.

## SMARTPHONES ET WEARABLES INNOVANTS

Les fabricants de dispositifs mobiles ont dévoilé les dernières générations de smartphones et de wearables (appareils portables), mettant en avant des fonctionnalités améliorées grâce à l'IA, des designs innovants et des capacités de connectivité avancées. La tendance vers des appareils plus durables et réparables a également été notable.

**Smartphones :** l'IA a profondément intégré les fonctionnalités des smartphones modernes, améliorant l'expérience utilisateur à travers divers aspects :

- **Appareils photo** utilisant l'IA pour améliorer la qualité des photos grâce à la reconnaissance de scène, l'optimisation de l'éclairage ou les effets spéciaux.
- **Assistants virtuels** utilisant l'IA pour comprendre et d'exécuter des requêtes vocales, fournir des informations personnalisées et de gérer des tâches.
- **Sécurité :** L'IA renforce la sécurité des appareils via la reconnaissance faciale et les empreintes digitales, permettant un déverrouillage rapide et sécurisé.
- **Optimisation de la batterie :** L'IA analyse les habitudes pour optimiser la consommation d'énergie et prolonger la durée de vie de la batterie.
- **Traduction et transcription en temps réel :** L'IA permet la traduction des langues étrangères en temps réel, à la fois en texte et en parole.

### Wearables (Appareils Portables)

- Les appareils portables bénéficient également de l'intégration de l'IA, offrant des expériences utilisateurs enrichies et personnalisées :
- **Suivi de la santé et du fitness :** Les montres et les bracelets intelligents utilisent l'IA pour fournir des recommandations sur la santé et le bien-être.
- **Navigation et gestes :** Grâce à l'IA, certains wearables interprètent les mouvements pour exécuter des commandes sans toucher l'appareil.
- **Alertes intelligentes :** L'IA personnalise les notifications à l'utilisateur basées sur l'importance et les préférences pour réduire le surmenage informationnel.
- **Détection des urgences :** Des fonctionnalités comme la détection des chutes et l'appel automatique des urgences sont rendues possibles grâce à l'IA.

## SÉCURITÉ ET VIE PRIVÉE

Avec l'augmentation de la puissance de l'IA et de la connectivité 5G, la sécurité des données et la vie privée sont des préoccupations majeures. Certaines entreprises ont présenté des solutions avancées pour sécuriser les données et garantir la confidentialité des utilisateurs, soulignant l'importance de construire la confiance dans les technologies émergentes.

### Avantages de l'IA pour la sécurité et la vie privée

- **Détection des fraudes :** L'IA peut analyser des volumes massifs de transactions en temps réel pour identifier des comportements suspects ou anormaux, contribuant à prévenir la fraude financière et le vol d'identité.
- **Sécurité des systèmes :** Les systèmes d'IA peuvent surveiller les réseaux à la recherche de signes d'intrusion ou de cyberattaques, permettant une réponse rapide aux menaces de sécurité.



- **Protection des données** : Des algorithmes intelligents peuvent aider à classer et à protéger les données sensibles, assurant que l'accès est limité aux utilisateurs autorisés.

#### Préoccupations liées à l'IA et la vie privée

- **Surveillance et profilage** : L'utilisation de l'IA dans la surveillance peut mener à une collecte invasive de données personnelles, posant des risques pour la vie privée individuelle.
- **Biais et discrimination** : Les systèmes d'IA peuvent perpétuer ou même amplifier les biais existants dans les données sur lesquelles ils sont entraînés, conduisant à des résultats discriminatoires.
- **Manque de transparence** : Les processus décisionnels basés sur l'IA peuvent être opaques, rendant difficile pour les individus de comprendre comment leurs données sont utilisées ou pourquoi certaines décisions ont été prises.

#### Mesures pour équilibrer l'IA, la sécurité et la vie privée

L'équilibre entre les avantages de l'IA et la protection de la vie privée et de la sécurité est un défi en constante évolution, nécessitant une collaboration continue entre les technologues, les législateurs, les entreprises et la société civile

- **Réglementation et législation** : La mise en place de cadres légaux peut aider à réguler l'utilisation de l'IA, en s'assurant que les technologies sont utilisées de manière éthique et respectueuse de la vie privée.
- **Principes éthiques** : Les développeurs et les entreprises doivent adhérer à des principes éthiques dans le développement et le déploiement de l'IA, en mettant l'accent sur la transparence, la responsabilité et la non-discrimination.
- **Sécurité par la conception** : Intégrer la sécurité et la protection de la vie privée dès les premières étapes de conception des systèmes d'IA peut aider à prévenir les abus et les vulnérabilités.
- **Éducation et sensibilisation** : Informer le public et les décideurs sur les enjeux de l'IA, de la sécurité et de la vie privée peut encourager une utilisation plus responsable et éclairée de ces technologies.

## IMPACT SOCIÉTAL DE L'IA

L'impact sociétal de l'IA est vaste et multiforme. En effet, l'IA touche presque tous les aspects de la vie quotidienne et de l'organisation sociale, mettant en lumière les défis éthiques, les questions de biais et l'importance de développer une IA pour le bien commun. Pour maximiser les bénéfices et minimiser les risques de l'IA, il est crucial d'adopter des cadres réglementaires robustes, de promouvoir une conception et une utilisation responsables de l'IA, et de garantir une participation inclusive à son développement et à sa gouvernance.

#### Emploi et Marché du Travail

- **Automatisation** : L'IA peut automatiser des tâches répétitives et laborieuses, augmentant l'efficacité et réduisant les coûts de production. Cela peut entraîner

une réduction des emplois dans certains secteurs, mais aussi la création de nouveaux emplois liés à la gestion et au développement de l'IA.

- **Transformation des compétences** : L'essor de l'IA modifie les compétences recherchées sur le marché du travail, avec une plus grande demande pour les compétences techniques et numériques, ainsi que pour les compétences humaines telles que la créativité et l'empathie.

#### Éthique et Vie Privée

- **Prise de décision** : L'utilisation de l'IA dans la prise de décisions peut soulever des questions éthiques, notamment en matière de transparence et de responsabilité.
- **Vie privée** : La capacité de l'IA à collecter, stocker et analyser de grandes quantités de données personnelles pose des défis importants en matière de protection de la vie privée.

#### Santé

- **Amélioration des soins** : L'IA peut améliorer la précision des diagnostics, personnaliser les traitements et optimiser la gestion des systèmes de santé.
- **Accessibilité** : L'IA peut rendre les soins de santé plus accessibles dans les régions éloignées grâce à des solutions comme la télémédecine.

#### Éducation

- **Personnalisation de l'apprentissage** : Les technologies d'IA peuvent offrir des expériences d'apprentissage personnalisées, adaptées aux besoins et au rythme de chaque élève.
- **Accessibilité** : L'IA peut également rendre l'éducation plus accessible à ceux qui sont physiquement éloignés ou ont des besoins éducatifs spéciaux.

#### Environnement

- **Surveillance environnementale** : L'IA aide à la protection de l'environnement en surveillant les changements pour prédire les catastrophes naturelles.
- **Optimisation des ressources** : Elle peut également optimiser l'utilisation des ressources naturelles et améliorer l'efficacité énergétique.

#### Justice et Équité

- **Biais algorithmiques** : L'IA peut perpétuer ou amplifier les biais existants si elle est entraînée sur des données partiales, menaçant l'équité et la justice.
- **Inclusion** : L'IA offre des opportunités pour améliorer l'inclusion sociale des personnes handicapées ou marginalisées par des applications spécifiques.

#### Défis et Risques

- **Sécurité** : Les systèmes d'IA peuvent être vulnérables aux cyberattaques, posant des risques pour la sécurité des données et des infrastructures critiques.
- **Contrôle et autonomie** : L'augmentation de l'autonomie des systèmes d'IA soulève des questions sur le contrôle humain et la prise de décision éthique.

## COLLABORATION NATIONALE

## L'ARTI et l'ARTCI s'unissent pour une collaboration numérique



L'Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI) et l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) ont jeté les bases d'une collaboration dans le domaine du numérique le 22 février 2024 en présence de Mme **Touré Namahoua**, Directeur Général de l'ARTCI et de M. **N'Zi Assamoi Désiré**, Directeur Général de l'ARTI, qui avaient à leurs côtés, leurs proches collaborateurs. Ce rapprochement vise à renforcer l'efficacité des deux institutions dans l'accomplissement de leurs missions respectives.

L'ARTI, en charge de la régulation du transport intérieur, a sollicité l'appui de l'ARTCI pour la mise en place de solutions numériques clés, notamment :

- L'intégration d'une solution de signature électronique
- La mise en conformité avec la loi sur les données à caractère personnel, de ses plateformes numériques
- La réalisation d'audits de sécurité du système d'information

### L'ARTCI, un partenaire de choix

L'ARTCI, forte de son expertise en matière de confiance numérique, se présente comme un partenaire de choix pour l'ARTI. L'institution dispose d'une plateforme de

signature électronique certifiée et d'une expérience avérée dans la mise en conformité (données personnelles) et la réalisation d'audits de sécurité.

### Vers une collaboration pérenne

La collaboration entre les deux institutions s'articule autour de trois axes prioritaires :

- Utilisation de la plateforme de signature électronique de l'ARTCI
- Accompagnement à la mise en conformité
- Audit de sécurité du système d'information

Un protocole d'accord sera établi dans les prochaines semaines entre les deux parties pour définir les modalités concrètes de cette collaboration. Un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir aux questions d'intérêt commun.

Au-delà des besoins techniques immédiats, cette collaboration vise à inscrire l'ARTI et l'ARTCI dans une démarche de coopération plus pérenne. Cette synergie permettra d'harmoniser les cadres réglementaires et de mutualiser les compétences pour un meilleur développement du numérique en Côte d'Ivoire.



## COOPÉRATION INTERNATIONALE

### L'ARTCI et ICASA scellent leur partenariat

En marge de sa participation au **Mobile World Congress (MWC) 2024** qui s'est tenu à Barcelone du 26 au 28 février 2024, l'ARTCI a finalisé la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) avec le régulateur sud-africain des Télécommunications portant sur la collaboration dans les domaines suivants :

- Réglementation des services postaux, de radiodiffusion et de télécommunications ;
- Promotion de la collaboration technique dans le domaine des postes, de la radiodiffusion et des télécommunications ;
- Partage d'expériences et de meilleures pratiques sur la numérisation ;
- Convergence technologique et réglementaire ;
- Cybersécurité et protection des données ;
- Protection des consommateurs, les plaintes, la sensibilisation et le règlement des différends ;



- La réglementation et interventions économiques. Ce MoU permettra aux deux institutions de renforcer leur coopération et de mutualiser leurs expertises sur des enjeux clés du secteur des Télécommunications.

### L'ARTCI participe activement au Congrès Africain sur la Protection des Données à Caractère Personnel

L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) a pris part au Congrès Africain sur la Protection des Données à Caractère Personnel qui s'est tenu à Marrakech, au Maroc, du 21 au 23 février 2024.

Le Congrès Africain sur la Protection des Données à Caractère Personnel a rassemblé des acteurs clés du continent africain pour discuter des défis et des meilleures pratiques en matière de protection des données.

M. **Assoua Cauffi Silvère**, Chef de Département Conformité et Protection des Droits à l'ARTCI, a représenté l'institution lors de ce congrès. Il a eu l'opportunité de partager l'expérience ivoirienne en

matière de protection des données à travers plusieurs interventions. Celles-ci ont été saluées par les participants pour leur pertinence et leur clarté. Elles ont permis de mettre en lumière les avancées réalisées par la Côte d'Ivoire en matière de protection des données et de partager son expertise avec les autres pays africains. C'est à juste titre que l'intervenant a reçu une distinction pour son expertise. Le DG de l'ARTCI a aussi été distingué pour son action en faveur de la régulation efficace des DCP en Côte d'Ivoire.



### Cybersécurité : L'ARTCI renforce ses acquis à la « cybersecurity conclave » au Maroc

L'ARTCI a pris part à la cinquième édition du « Cyber Security Conclave Morocco » qui a été organisée à Rabat les 7 et 8 février 2024 sur invitation de Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) du Maroc. Cette conférence internationale constitue une plateforme majeure de discussions entre les principaux leaders, experts et parties prenantes du domaine de la cybersécurité. Le programme de la conférence a couvert diverses thématiques d'intérêt en faveur du renforcement de la cybersécurité dans la région Afrique et Moyen Orient. Au cours de ces journées, M. **Kouamé Philippe**, Directeur de la Cybersécurité par intérim et M. **Aman Vladimir**, Chef du CI-CERT, ont représenté l'ARTCI. Cette rencontre a permis de partager l'expérience du Maroc sur les questions liées à la cybersécurité des Systèmes de



Contrôle Industriel (ICS) et d'entrevoir les synergies de renforcement entre le CI-CERT et les réseaux marocains d'équipes de cybersécurité, afin d'établir des liens étroits de coopération.

La Côte d'Ivoire à travers l'ARTCI s'est engagée à renforcer les mesures de sécurisation des infrastructures critiques nationales, notamment dans les secteurs les plus critiques tels que de l'énergie, le transport, l'eau, etc.



## La portabilité des numéros mobiles

La portabilité des numéros mobiles est un service qui permet aux utilisateurs de téléphonie mobile de conserver leur numéro de téléphone lorsqu'ils changent d'opérateur de réseau mobile, sans avoir à changer de numéro.

En Côte d'Ivoire, la portabilité des numéros mobiles est effective. En effet, conformément à la décision n°2016-218 de l'ARTCI portant lignes directrices pour la mise en œuvre du service de la portabilité, les opérateurs de téléphonie mobile sont tenus de fournir depuis le 3 septembre 2018, un service de portabilité de numéros à leurs abonnés qui en font la demande.

La décision de l'ARTCI sur la portabilité vise essentiellement trois objectifs :

- **Promouvoir la Concurrence** en permettant aux consommateurs de choisir librement leur opérateur sans la contrainte de changer de numéro, encourageant ainsi les opérateurs à améliorer leurs services et leurs prix pour retenir et attirer les clients.
- **Augmenter la Satisfaction du Consommateur** en offrant aux utilisateurs la possibilité de conserver leur numéro lors du changement d'opérateur, améliorant de ce fait la qualité des services, l'expérience des clients et leur satisfaction globale.
- **Stimuler l'Innovation** par une concurrence accrue qui pousse les opérateurs à innover dans leurs offres et services pour se démarquer.

Concrètement, le processus de portabilité des numéros mobiles implique généralement les étapes suivantes pour le consommateur :

- **Demande de Portabilité** : le consommateur souhaitant changer d'opérateur tout en conservant son numéro doit en faire la demande auprès de l'opérateur qu'il souhaite rejoindre.
- **Vérification et Validation** : l'opérateur d'accueil (le nouvel opérateur) initie le processus, qui comprend des vérifications pour s'assurer que le numéro peut être porté, conformément à la décision n°2016-218 de l'ARTCI.
- **Transfert du Numéro** : Une fois la demande approuvée, le numéro est transféré de l'ancien opérateur à l'opérateur d'accueil. Le processus est conçu pour être aussi transparent que possible pour l'utilisateur, avec un minimum d'interruption de service.

Malgré ses avantages, la mise en œuvre de la portabilité des numéros mobiles en Côte d'Ivoire est très limitée compte tenu de la méconnaissance des procédures de portabilité par les consommateurs.

### Foire aux questions sur la portabilité des numéros mobiles en Côte d'Ivoire.

#### 1. La portabilité des numéros, c'est quoi ?

La portabilité d'un numéro mobile est le service qui permet à un abonné de changer d'opérateur tout en conservant son numéro de téléphone mobile.

#### 2. Quelles conditions sont à remplir pour pouvoir porter son numéro ?

Pour bénéficier du service, l'abonné doit remplir les conditions suivantes :

- Être bien identifié, conformément à la réglementation en vigueur (décret n°2017-193 du 12 mars 2017) ;
- Être actif, c'est-à-dire avoir au moins émis ou reçu un appel voix, émis un SMS, ou utilisé le service data (internet) durant les 3 derniers mois ;
- La première activation du numéro doit remonter à plus de 60 jours calendaires ;
- Le dernier portage doit remonter à plus de 60 jours calendaires ;
- L'abonné ne doit avoir aucun impayé auprès de l'opérateur dont il se sépare. Par impayé, il faut entendre tout service souscrit à crédit ou non auprès d'un opérateur et non payé avant toute décision de portage.

#### 3. Pour quels motifs l'abonné peut-il se voir refuser le portage ?

L'abonné peut se voir refuser le service de portabilité si :

- Son numéro ne satisfait pas aux conditions du point 2 ci-dessus ;
- Le formulaire de demande de portage est mal renseigné ou renseigné de façon incomplète ;
- Le numéro fait déjà l'objet d'une demande de portage en cours ;
- Les données d'identification disponibles sur l'abonné et le demandeur ne correspondent pas ;
- L'abonné reste devoir un montant pour un service souscrit auprès de l'opérateur d'origine.

#### 4. Quelle procédure l'abonné doit-il suivre pour faire porter son numéro ?

Pour faire porter son numéro, l'abonné doit suivre la procédure suivante :

- Se rendre chez l'opérateur dont il souhaite devenir l'abonné, muni de la pièce qui a servi lors de son identification chez son opérateur d'origine afin de remplir une fiche de demande de portage ;

- Le nouvel opérateur vérifiera, en collaboration avec l'entité en charge de la base de portabilité centralisée si l'abonné est éligible, et en cas d'éligibilité, lui attribuera une nouvelle carte SIM portant le numéro qu'il désire faire porter ;
- L'opérateur dont l'abonné se sépare désactive la ligne de l'abonné tandis que le nouvel opérateur active la nouvelle carte SIM après son identification.

### 5. Quels numéros peuvent être portés ?

Tous les numéros de téléphones mobiles prépayés ou post-payés peuvent bénéficier du service de portabilité.

### 6. Quels numéros ne peuvent pas être portés ?

Les numéros qui ne peuvent pas bénéficier du service de portabilité sont :

- Les numéros géographiques ;
- Les numéros d'appel d'urgence ;
- Les numéros courts ;
- Les numéros pour services d'annuaire.

### 7. Dans quel délai la procédure de portage doit-elle s'effectuer ?

Le délai pour effectuer le portage est de 24 heures à compter de la demande faite par l'abonné.

### 8. Lors du processus de portage, pendant combien de temps le numéro de l'abonné peut-il rester inactif ?

La durée maximale d'inactivité du numéro d'un candidat à la portabilité est d'une (1) heure. Le nouvel opérateur dispose d'une heure de temps pour activer la ligne de l'abonné porté, à compter de sa désactivation par l'opérateur d'origine.

### 9. Combien de fois un abonné peut-il faire porter son numéro ?

Un abonné peut se faire porter chez l'opérateur de son choix autant de fois qu'il le souhaite, à condition de remplir les critères énumérés au point 2.

### 10. Quels est le sort des services souscrits chez l'opérateur d'origine après le portage ?

Le portage prend en compte uniquement le numéro de téléphone et non la carte SIM. Lorsque le portage est effectué, les données enregistrées sur la carte SIM obtenues auprès de l'ancien opérateur sont perdues. L'abonné perd également les avantages et services auxquels il avait souscrit auprès de son ancien

opérateur (crédit, SMS gratuits, bonus voix et data, numéros favoris, messagerie personnalisée, répertoire de la carte SIM, etc.).

### 11. Quel est le sort du service mobile money souscrit chez l'ancien opérateur ?

Le compte mobile money associé au numéro reste actif. L'abonné pourra réaliser les opérations techniquement possibles dans les mêmes conditions que les abonnés non portés. Il prendra l'attache de son opérateur d'origine afin de connaître les modalités de fonctionnement de son compte.

### 12. L'abonné qui a fait porter son numéro vers un autre opérateur, peut-il retourner chez son opérateur d'origine ?

Oui. L'abonné porté peut retourner chez son opérateur d'origine ou se faire porter à nouveau vers un autre opérateur pourvu qu'il respecte les critères d'éligibilité au service de portabilité du point 2.

### 13. Quel est le coût du service de portage ?

La portabilité est gratuite. Toutefois, l'abonné qui se fait porter doit acquérir une carte SIM de son nouvel opérateur. Ce dernier pourra exiger un montant forfaitaire à l'abonné pour l'acquisition de cette carte SIM en fonction de ses conditions de ventes.

### 14. Peut-on faire porter une flotte de numéros ?

Oui. Pour faire porter une flotte de numéro, le responsable de la flotte ou son représentant devra se rendre à une agence de son opérateur d'origine, muni des pièces utilisées lors de l'identification. Lors de l'opération de portage, seuls les numéros respectant les critères d'éligibilité seront portés effectivement. Toutefois, conformément au décret sur l'identification, chaque numéro de la flotte qui a fait l'objet d'un portage ne sera actif que lorsque son utilisateur aura été identifié.

### 15. Le nouvel opérateur est-il autorisé à effectuer un traitement différencié entre ses numéros propres et les numéros portés vers son réseau ?

Non, les abonnés des numéros portés bénéficient des mêmes services que les autres abonnés, dans les mêmes conditions et aux mêmes tarifs.

## Starlink : Vers un Internet pour tous ?



**M**me **Namahoua Touré**, Directeur Général de l'ARTCI a saisi l'opportunité de sa participation au Mobile World Congress 2024 pour approfondir avec les dirigeants de Starlink, les discussions relatives à la fourniture des services de Starlink dans un futur proche. Starlink est un projet ambitieux développé par SpaceX, l'entreprise aérospatiale fondée par **Elon Musk**, avec pour objectif de fournir un accès internet à haut débit, fiable et abordable partout dans le monde, y compris dans des zones reculées et peu desservies par les infrastructures internet traditionnelles.

- **Fonctionnement** : Starlink utilise une constellation de satellites en orbite terrestre basse (LEO - Low Earth Orbit) pour transmettre des signaux internet. Cette approche permet de réduire la latence et d'augmenter les vitesses de connexion par rapport aux satellites géostationnaires traditionnels, qui orbitent beaucoup plus loin de la Terre. SpaceX a commencé le déploiement de ces satellites en 2019 et continue de lancer régulièrement des lots de satellites pour étendre la couverture et la capacité du réseau.
- **État du Déploiement** : Les plans initiaux de SpaceX envisageaient le déploiement d'environ 12 000 satellites Starlink, avec une possibilité d'extension jusqu'à 42 000 satellites pour créer une méga-constellation en orbite terrestre basse. En avril 2023, SpaceX avait lancé plus de 2 500 satellites Starlink.

### Avantages

- **Faible Latence** : Grâce à l'orbite basse des satellites, Starlink peut offrir des temps de latence similaires à ceux des connexions terrestres, ce qui est crucial pour des applications sensibles au temps de réponse, comme le jeu en ligne, les appels vidéo, et le trading en temps réel.
- **Large Couverture** : Starlink vise à fournir une couverture internet globale, rendant le service disponible dans des régions éloignées et rurales où les options de connectivité sont limitées ou inexistantes.
- **Haut Débit** : Les vitesses de connexion proposées par Starlink sont compétitives par rapport à celles des fournisseurs d'accès internet terrestres, avec des plans offrant des débits allant jusqu'à 100 Mbps ou plus.

### Controverses et Défis

- **Pollution Lumineuse** : L'augmentation du nombre de satellites en orbite a suscité des inquiétudes chez les astronomes, qui craignent que les constellations de satellites comme Starlink n'interfèrent avec les observations astronomiques et n'augmentent la pollution lumineuse dans le ciel nocturne.
- **Débris Spatiaux** : La prolifération des satellites pose également des questions sur les risques de collision et la gestion des débris spatiaux, des enjeux cruciaux pour la sécurité et la durabilité des activités spatiales.



- **Accès et Coûts** : Bien que visant à fournir un accès internet dans les zones sous-desservies, le coût initial pour l'équipement et l'abonnement peut rester un obstacle pour certains ménages et communautés.
- **Perspectives** : L'expansion de Starlink en Afrique est attendue avec intérêt, compte tenu de son potentiel pour combler le fossé numérique et contribuer significativement au développement du continent. Cependant, une collaboration entre SpaceX, les gouvernements locaux, les régulateurs, et les partenaires régionaux sera cruciale pour assurer que le déploiement de Starlink réponde aux besoins spécifiques des populations africaines et s'intègre harmonieusement dans le paysage technologique et économique du continent.
- **Concurrence** : Starlink a plusieurs concurrents, à la fois dans le domaine des satellites à orbite terrestre basse (LEO) et dans d'autres segments de l'industrie des communications par satellite. La concurrence dans le domaine de l'internet par satellite promet d'apporter des innovations, de réduire les coûts pour les consommateurs et d'améliorer la connectivité mondiale, en particulier dans les zones jusqu'à présent mal desservies.

### OneWeb

- **Approche** : OneWeb déploie également une constellation de satellites en orbite terrestre basse pour fournir un accès internet à haut débit dans le monde entier. OneWeb cible les entreprises, les gouvernements et les fournisseurs de services internet dans les zones rurales et reculées.
- **Statut** : OneWeb a commencé à lancer ses satellites et poursuit le son déploiement de sa constellation initiale, pour offrir une couverture mondiale.

### Amazon Project Kuiper

- **Approche** : Annoncé par Amazon, le Project Kuiper ambitionne de lancer une grande constellation de satellites en orbite terrestre basse pour fournir un service internet à haut débit à des clients du monde entier. Il est considéré comme l'un des concurrents importants de Starlink en raison des ressources substantielles d'Amazon et de son expertise en infrastructure cloud.
- **Statut** : Bien que les lancements n'aient pas encore commencé à la date de 2023, Amazon a reçu l'approbation de la Federal Communications Commission (FCC) pour déployer sa constellation et prévoit de commencer les lancements bientôt.

### Telesat Lightspeed

- **Approche** : Telesat, une entreprise canadienne de communication par satellite, développe Lightspeed, une constellation de satellites en orbite terrestre basse visant à offrir des services de données à haute capacité, sécurisés et à faible latence pour les marchés mondiaux des télécommunications, de la mer, de l'aérospatiale, et du gouvernement.
- **Statut** : Telesat progresse dans la planification et le développement de sa constellation, avec des plans pour commencer à fournir des services dans les années à venir.

### SES O3b mPOWER

- **Approche** : SES, un opérateur satellite établi, a lancé O3b mPOWER, un système de satellites en orbite terrestre moyenne (MEO) offrant des capacités de connectivité à haut débit et à faible latence pour les clients dans le monde entier, y compris dans les secteurs maritime, aéronautique, et gouvernemental.
- **Statut** : SES exploite déjà la constellation O3b et prévoit d'étendre ses capacités avec le système mPOWER, offrant une alternative à l'approche LEO avec ses satellites MEO.

### ViaSat

- **Approche** : ViaSat fournit des services internet par satellite à travers sa flotte de satellites en orbite terrestre haute (GEO). Bien que fonctionnant à une altitude beaucoup plus élevée que les constellations LEO, ViaSat continue d'investir dans la technologie satellite pour offrir des vitesses de connexion compétitives à ses utilisateurs.
- **Statut** : ViaSat déploie activement de nouveaux satellites pour étendre sa couverture et augmenter la capacité de son réseau, visant à offrir des services internet par satellite améliorés à une clientèle mondiale.

## ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ARTCI

## Célébration de la Journée Internationale de la Femme en 2024: Un engagement renouvelé de l'ARTCI pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes



À l'instar du monde entier, le 8 mars 2024, l'ARTCI a célébré la 47ème édition de la Journée Internationale des Femmes autour du thème national « Agir ensemble pour l'égalité : éradiquer la pauvreté, renforcer les institutions, investir dans le futur de la Femme ».

En tant que femme occupant le poste stratégique de Directeur Général de l'ARTCI, **Madame Namahoua Touré** a tenu à cerner l'importance cruciale de ce thème dans le contexte de sa mission.

À l'entame de ses propos, le Directeur Général de l'ARTCI a souligné que l'égalité des genres n'est pas seulement une question de justice ou d'équité ; elle est essentielle au développement durable, à la croissance économique et à la stabilité sociale. Il convient de noter que l'ARTCI est consciente que le secteur de l'économie numérique offre des leviers puissants pour promouvoir l'égalité des genres. Ainsi, en facilitant l'accès des femmes aux technologies numériques, l'ARTCI vise à leur ouvrir des portes vers l'éducation, l'emploi et les opportunités économiques, contribuant ainsi à éradiquer la pauvreté.

Il est indéniable que la pauvreté et le genre sont étroitement liés. En effet, les femmes représentent une proportion significative des populations vivant en situation de pauvreté. En renforçant l'autonomie économique des femmes par le biais de l'accès aux technologies numériques, l'ARTCI peut leur donner les outils pour transformer leur vie et celle de leurs communautés. Cela passe par des initiatives ciblées visant à augmenter la littératie numérique chez les femmes et les filles et à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans le secteur numérique.

Par la suite, le Directeur Général de l'ARTCI a noté que les institutions jouent un rôle clé dans la promotion de l'égalité des genres. C'est pourquoi l'ARTCI veille à intégrer la dimension de genre dans ses politiques et ses programmes. A cet effet, l'ARTCI travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions nationales et internationales pour garantir que les cadres réglementaires et législatifs soutiennent l'égalité des genres et favorisent un environnement propice à l'autonomisation des femmes dans le secteur de l'économie numérique.

Enfin, le Directeur Général de l'ARTCI a affirmé que l'avenir des communautés dépend de leur capacité à investir dans le potentiel des femmes et des filles. C'est pourquoi il importe de créer des opportunités pour les femmes dans les domaines d'étude et les disciplines académiques centrées sur les Sciences, les Technologies, l'Ingénierie et les mathématique (STEM) qui seront à l'avant-garde de l'économie de demain. En soutenant l'éducation et la formation des femmes dans ces secteurs, les communautés investissent dans un avenir plus équilibré et innovant pour préparer une main d'œuvre féminine qualifiée capable de répondre aux défis du XXIe siècle.

Pour conclure, le Directeur Général de l'ARTCI a exhorté toutes les parties prenantes, gouvernement, secteur privé, organisations non gouvernementales et citoyens à travailler ensemble de manière concertée pour que chaque femme et chaque fille ait la possibilité de réaliser pleinement son potentiel.



## Solidarité et cohésion sociale : L'ARTCI et son engagement communautaire pendant le Ramadan 2024

À l'approche du Ramadan 2024, l'ARTCI a posé un geste marquant de solidarité et de cohésion sociale, illustrant ainsi une démarche profondément ancrée dans les valeurs de partage et d'entraide qui caractérisent ce mois sacré. En effet, le 8 mars 2024, sur les instructions de son Directeur Général, l'ARTCI a procédé à la remise de dons significatifs à diverses communautés musulmanes, dont celle de Marcory Anoumabo.

Le Ramadan, période de jeûne, de pitié, de réflexion et de renouveau spirituel, est également un moment où l'accent est mis sur la patience, la tolérance la générosité et la solidarité envers les moins fortunés. L'intervention de l'ARTCI, en cette période clé, témoigne de sa volonté de jouer un rôle actif dans le tissu social ivoirien, en apportant un soutien concret aux familles dans le besoin.

L'initiative de l'ARTCI s'inscrit dans une démarche plus large de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), où les actions ne se limitent pas au cadre strictement professionnel mais s'étendent à des contributions positives à la société. En offrant ces dons, l'ARTCI ne se contente pas de remplir un devoir social ; elle forge également un lien de proximité et de confiance avec les communautés, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une nation unie et solidaire.

La remise des dons du DG de l'ARTCI a été accueillie avec gratitude par les leaders communautaires et les bénéficiaires, qui ont vu dans ce geste une lumière d'espoir et un signe d'unité en ces temps particulièrement éprouvants. Dans un contexte global de défis économiques et sociaux, ces dons constituent un soulagement bienvenu et une preuve tangible de la solidarité qui lie les membres de la société ivoirienne.

Ce geste de l'ARTCI est également un appel à l'action pour d'autres entités publiques ou privées, soulignant l'importance de la contribution de chacun à l'édification d'une communauté plus forte et plus résiliente. Il rappelle que, au-delà des différences, il existe un tissu commun de valeurs humaines et de solidarité qui doit être préservé et renforcé, particulièrement en période de Ramadan.



Plus que de la charité, les dons remis sont une manifestation de l'engagement social et du leadership éthique de l'ARTCI. Cet acte réaffirme la place centrale de la solidarité et de la cohésion sociale dans le développement d'une société inclusive, où chacun est appelé à contribuer au bien-être collectif, conformément aux valeurs du « vivre ensemble » chères à **Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire**.

À l'entame de ce mois sacré, le Directeur Général de l'ARTCI a invité ses collaborateurs à consacrer un moment à la réflexion en tant qu'individus et en tant qu'équipe dans la construction d'un avenir meilleur pour la Côte d'Ivoire. **Madame Namahoua Touré** a notamment exhorté les travailleurs de l'ARTCI à profiter de cette période pour renforcer leurs liens, non seulement avec leurs proches mais aussi avec leurs collègues, en cultivant un environnement de travail empreint de respect, de compréhension et de soutien mutuel. Elle a souhaité que chacun ressorte du Ramadan 2024 revitalisé, avec une foi renforcée et un engagement renouvelé envers les valeurs et les objectifs communs de l'ARTCI.

Le Ramadan enseigne l'humilité et la gratitude, deux principes qui doivent guider le personnel de l'ARTCI dans son engagement à servir la nation avec dévouement et intégrité. C'est une célébration de l'esprit de solidarité et un rappel que, dans un monde de plus en plus connecté par les technologies numériques, les véritables liens restent ceux du cœur et de la générosité partagée.



## AGENDA

## Journée internationale des droits des consommateurs

**15 mars 2024 | à Abidjan**

Comme chaque année, le 15 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des consommateurs ou journée des consommateurs, l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), célèbre le consommateur dans le secteur des Télécommunications/ TIC et des Postes.

Cette journée donne l'occasion de rappeler au monde entier que le consommateur est un acteur clé de notre écosystème qu'il importe de considérer et de protéger.

L'ARTCI soutiendra comme chaque année les associations des consommateurs par la participation de ses experts aux conférences et par un appui financier pour l'organisation de leurs activités.

## 21<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'Assemblée des Régulateurs de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO)

**du 19 au 22 mars 2024 | à Freetown, Sierra Leone**

Cette rencontre importante des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest sera l'occasion d'aborder plusieurs sujets d'intérêts communs parmi lesquels le roaming communautaire dans l'espace CEDEAO, le programme d'activités 2024 ainsi que le budget d'exercice de l'ARTAO.

En marge de cette 21<sup>ème</sup> Assemblée Générale, se tiendra une session de formation sur le big data et l'intelligence artificielle.

## RIFEN tour 4girlsInICT : Dialogue ouvert. Thème : L'accessibilité aux TIC des femmes et jeunes filles : opportunités et défis

**du 29 au 30 avril 2024 | à Abidjan**

Le Dialogue Ouvert est une plateforme d'échanges dynamique et inclusive, réunissant des participants engagés autour des enjeux liés à l'accessibilité numérique en général et en particulier des femmes/jeunes filles dans leur vie quotidienne. Cette activité vise à favoriser la discussion, la collaboration et l'exploration d'idées novatrices pour promouvoir l'inclusion numérique des femmes et jeunes filles en situation de handicap. Des panels composés d'experts, de leaders d'opinion et de représentants de l'industrie animeront des discussions approfondies sur des sujets de réglementation, formation, solutions technologiques, innovations et initiatives pratiques pour favoriser l'accessibilité numérique.

Tribune de Témoignages inspirants, de participation ouverte, ce sera une occasion de motivation et d'inspiration des jeunes, et également instrument d'orientation socio-professionnelle des personnes en situation de handicap.

## NOS MISSIONS



### Réguler

- Le secteur des Télécommunications
- Le secteur postal



### Protéger

- Les droits des consommateurs de services numériques
- Les réseaux et systèmes d'information
- Les Données à Caractère Personnel et la vie privée



### Gérer

- Les transactions électroniques
- Les noms de domaine (le point CI) et les adresses Internet de la Côte d'Ivoire
- Le point d'échange Internet de la Côte d'Ivoire (CIVIX)
- Le centre de veille et de réponse aux incidents de sécurité informatique dénommé Côte d'Ivoire Computer Emergency ResponseTeam (CI-CERT)

---

# AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

---

